



Commune de Bouy

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 01 février 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 25 janvier 2021 et réuni le 01 février 2021, a pris les décisions suivantes, à l'unanimité des membres présents :

Mr FAILLIOT Raphaël a été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Finances :

- *Délibération pour recrutement de personnel saisonnier durant l'été* : adoptée à l'unanimité
- *Délibération pour le paiement de factures avant le vote du budget primitif 2021* : factures de NES2J pour les sommes de 413 et 642 euros TTC, entreprise VACHEZ pour la somme de 11 088 euros TTC, entreprise LANTENOIS pour la somme de 6678 euros TTC = adopté à l'unanimité
- *Délibération pour la création d'un poste de rédacteur principal de 2^e classe* : suite à changement de grade : adoptée à l'unanimité
- *Délibération pour travaux d'enrobés rue Haute* : devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 3720.55 euros HT soit 4464.66 euros TTC – adoptée à l'unanimité

Travaux :

- *Délibération pour instauration du permis de démolir* : adoptée à l'unanimité
- *Délibération pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études thermique et géothermie* : retenu Romain SINNER, architecte DPLG pour 3 840 euros TTC

Cadre de vie :

- *Demande d'installation d'un terminal de cuisson de pizzas par la Fabrique de Charley* = refusée

Scolaire :

- *Délibération pour la constitution du groupement de commande entre les communes de Bouy / Mourmelon-le-Petit / Livry Louvercy pour la « consultation cantine »* : adoptée à l'unanimité

* Informations et questions diverses

- *Demande d'acquisition d'un terrain communal* : étude en cours